Le CEDEJ propose une bourse Aide à la mobilité internationale (AMI), attribuée par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, à des étudiant-e-s doctorant-e-s qui sont ou seront inscrit-e-s en thèse dans une université française et effectuant leur recherche doctorale dans l'un des domaines suivants :

- Santé
- Alimentation
- Développement durable
- Etudes urbaines
- Mobilités

Cette recherche doctorale doit nécessiter un séjour en Egypte (au minimum dix mois sur douze) à compter **du 1er septembre 2017 ou 1er janvier 2018**. Les bénéficiaires sont prioritairement choisis pour mener à bien leur travail de thèse.

Pour plus de précisions, contacter la directrice du CEDEJ : <u>karine.bennafla@cedej-eg.org</u> et <u>communication@cedej-eg.org</u>

Ces aides à la recherche sont attribuées pour une période de 9 à 12 mois, renouvelable.

Le montant de l'aide est actuellement 1 000 € par mois. Les allocataires bénéficient d'un billet d'avion A/R. Il leur revient de trouver eux-mêmes à se loger. Il est rappelé que l'AMI n'étant pas considérée comme un salaire, elle n'ouvre droit ni aux prestations sociales, ni aux allocations chômage et ne peut être prise en compte dans le calcul des droits à la retraite. Les bénéficiaires doivent donc souscrire eux-mêmes les assurances nécessaires pour une résidence à l'étranger concernant à la couverture des dépenses de santé, accidents du travail, rapatriement.

Les formulaires du dossier de candidature peuvent être téléchargés en pièce jointe ou demandés au ministère des Affaires étrangères, Sous-direction des sciences sociales et de l'archéologie, à l'adresse suivante :

 Ministère des Affaires étrangères et du Développement international Sous-direction des échanges scientifiques et de la recherche Pôle sciences humaines et sociales Mme Brigitte Myard 27, rue de la convention CS 91533

75732 PARIS Cedex 15 Tél: +33 (0)1.43.17.80.05 Fax: +33 (0)1.43.17.97.20

>> Courriel: brigitte.myard@diplomatie.gouv.fr

Le dossier doit être rempli en **deux exemplaires**, complétés de toutes les pièces nécessaires (CV, publications, copie des titres et diplômes, projet de recherche doctorale, attestations) et envoyé, **avant le 31 décembre 2016**, à chacune des deux adresses suivantes :

Ministère des Affaires étrangères et européennes Sous-direction des échanges scientifiques et de la recherche Pôle sciences humaines et sociales 27, rue de la Convention

CS 91533

75732 PARIS CEDEX 15

CEDEJ – Ambassade de France en Egypte Directrice du CEDEJ-Karine Bennafla s/c Valise diplomatique 13 rue Louveau 92438 Chatillon Cedex

Les candidatures seront examinées par le Conseil scientifique du Pôle ESPAR (Egypte, Soudan, Péninsule arabique) au **printemps 2017**.